

Bonne Année 2021

Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • janvier 2021 • N° 34



Le mot du Maire

Chers Amis,

L'année 2020, particulière éprouvante, s'en est allée. Elle a été rythmée par la Covid 19, qui s'est installée partout et a profondément bouleversé nos habitudes : fermeture des salles municipales, paralysie de la vie associative, annulation du repas de nos aînés et des vœux à la population, etc.

Nous avons vécu une période, et nous la vivons encore actuellement, qui marquera nos mémoires, mais qui nous a fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux, de la solidarité.

Si nous voulons jeter un bref coup d'œil sur ce que fut 2020 pour notre Village, je retiendrai deux temps forts. Tout d'abord, en mars, où vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale, que j'ai l'honneur de conduire et que je remercie vivement pour l'aide qu'elle m'apporte au quotidien.

Le deuxième temps fort, qui s'est déroulé malgré tout sur une période plus longue, fut la finalisation de la construction de quatre habitations communales. Quatre nouveaux foyers ont rejoint la commune le 1^{er} octobre, et je m'en réjouis.

Tout au long de cette année écoulée, nous nous sommes efforcés d'aider les habitants en jouant la carte de la solidarité. Et notamment, en fin d'année, le Conseil Municipal a décidé d'allouer à chaque foyer contribuable, présent au 1^{er} janvier de l'année 2020, une enveloppe de chèques-cadeaux, d'une valeur de 80 €, qui peuvent être écoulés auprès des différents artisans et commerçants partenaires de la Pointe.

Notre action va se poursuivre en 2021, tout d'abord en engageant une partie des opérations prévues dans notre programme de mandat. C'est ainsi que nous avons sollicité les subventions auprès des Institutions afin de réaliser les premiers projets, que sont l'aménagement de la Rue des Fagnes, ou encore la réfection du Hangar, qui abrite les ateliers municipaux, ainsi que la réalisation d'un verger conservatoire et la création de jardins partagés.

Nous nous attacherons bien sûr à gérer la priorité sanitaire. Et c'est l'occasion pour moi de terminer par quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouvions rapidement nos petits bonheurs quotidiens et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant aujourd'hui.

Au nom de toute l'Équipe Municipale, je vous présente mes vœux les plus chaleureux et que 2021 apporte les solutions à la crise sanitaire et nous redonne foi et confiance en l'avenir. Continuez à prendre soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et
mercredi
de 9h00 à 12h00
de 14h00 à 16h00

Le jeudi
de 9h00 à 11h00
de 18h00 à 18h30

Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

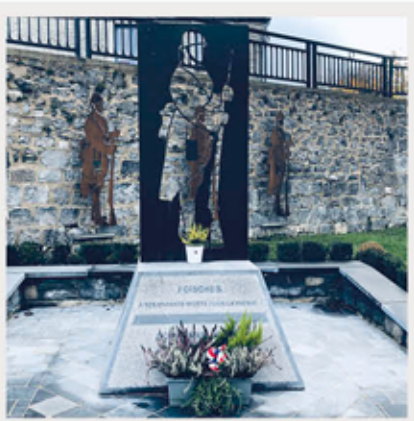
Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : janvier 2021

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Conception graphique et réalisation
Caligrafik 06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Commémoration du 11 Novembre



Le 11 novembre à 11 h00, le Maire et ses deux Adjoints ont honoré la mémoire des soldats tombés pour la France lors de la première Guerre Mondiale.

Le protocole sanitaire exigeait l'organisation de cet événement en comité très restreint et dans le respect des mesures barrières.

Repas des anciens

Cette année, le traditionnel repas des anciens ne pouvant être organisé à la salle polyvalente, le CCAS de la commune a tout de même souhaité offrir un repas aux habitants du village de plus de 60 ans.

Ainsi, le dimanche 20 décembre à midi, 65 repas ont été livrés à domicile par l'équipe du CCAS, dans le village et au camping. Nous remercions toute l'équipe pour son dévouement !

Au menu du repas confectionné par le traiteur givetois « Aux délices de Marco Polo » : Marbré de foie gras aux figues, Suprême de pintade aux éclats de marrons et pistaches, fromage et petit pain, bûchette de Noël, accompagné d'une bouteille de vin pour chaque bénéficiaire.

Nous demeurons optimistes et espérons que l'an prochain, nous serons en mesure de pouvoir organiser le repas à la salle des fêtes car nous savons combien nos anciens apprécient ce rendez-vous annuel.



Cadeau de Noël des anciens



Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale a distribué 48 pochettes de bons cadeaux d'une valeur de 40 € aux anciens du village. Les bénéficiaires, âgés de + de 65 ans, doivent résider à Foisches et être inscrits sur les listes électorales depuis au moins 1 an.

Confiseries pour les enfants

Fin décembre, le Comité des Fêtes et le Centre Communal d'Action Sociale, ont distribué des sachets de confiserie à tous les enfants sages du village. Au total, ce sont 36 enfants âgés de moins de 16 ans qui en ont bénéficié. Merci au Père Noël qui malheureusement n'a pas pu, cette année, aller à la rencontre des enfants !



Calendrier des Sapeurs- Pompiers



Cette année, en raison de la crise sanitaire que nous traversons, les sapeurs-

pompiers n'ont pas pu effectuer leur traditionnelle tournée de vente de leur calendrier, en porte à porte.

Afin de soutenir nos Sapeurs-Pompiers, le Conseil Municipal de Foisches a décidé, lors de la séance du 3 décembre 2020, d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Givet et a distribué les calendriers dans tous les foyers.

Vol par effraction



Dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 décembre, des individus se sont introduits dans le hangar municipal par le toit. Ils ont découpé la cage métallique de protection dans laquelle est rangé le matériel de valeur et ont dérobé une tronçonneuse et un smartphone municipal alloué aux employés municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.

Une plainte a été déposée par le Maire à la gendarmerie.

Dotation de masques

La municipalité a distribué, en décembre dernier, 2 masques en tissu par personne. Ces masques sont lavables et utilisables jusqu'à 50 fois.




Prenez soin de vous !


Affouage

Cette année la Commission des bois a attribué 45 parts de bois aux habitants. Le tirage des parts a eu lieu le vendredi 18 décembre.



Attention, jours de chasse

 En Belgique: le 24.01.2021 – 06.02.2021

 En France: le 17.01.2021 – 31.01.2021

Toujours au chapitre des incivilités, nous constatons que le parterre de fleurs à proximité de l'abribus est régulièrement piétiné, notamment par les enfants qui attendent le bus scolaire.

Merci donc de bien respecter le travail de nos employés communaux !



Etat civil 4^e trimestre 2020

Naissance

Alessio Cuccoux
13 octobre 2020 à Dinant.



SIVOS

Le lundi 21 décembre, lors de la réunion du **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire** qui a eu lieu à Aubrives, M. JOUNIAUX et M^{me} YOL, qui représentaient la commune, ont demandé que le tarif annuel facturé par enfant scolarisé au pôle scolaire soit revu à la baisse, en harmonisant ce tarif entre les communes membres du SIVOS (Aubrives, Ham-Sur-Meuse, Hierges et Foisches) et qu'il soit calculé au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Ils ont obtenu un accord du SIVOS.



Ainsi, la participation financière sera désormais facturée 1430 € au lieu de 1857 € par élève.

Une économie annuelle non négligeable pour la commune !

Vous envisagez des travaux ? l'ABF assure des permanences

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Ardennes (UDAP), en collaboration avec la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, vous informe de la reprise des permanences mensuelles de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces permanences, uniquement sur rendez-vous, sont ouvertes aux habitants ayant des projets de travaux (construction, rénovation, réhabilitation...), dans les communes concernées par des monuments historiques. Elles seront assurées par l'Architecte des Bâtiments de France, au 29 rue Méhul à Givet, siège de la Communauté de Communes.



Voici la programmation des permanences pour le 1^{er} trimestre 2021 :

- Mardi 2 février 2021
- Mardi 9 mars 2021

Pour la prise de rendez-vous ou toute information utile, vous pouvez prendre contact avec le service instructeur au 03 24 41 50 90.

Info COVID-19 CORONAVIRUS

Test nasal
PACR
COVID-19



Plateforme téléphonique :
Prise de rendez-vous
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 00
au **03 51 25 49 74**

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19 - 24 h/24 et 7j/7 : 0800 130 000

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Toutes vos démarches et informations concernant la COVID-19 : service-public.fr